



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30633>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-30633**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Lésigny

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché public d'assurances

Description : Le présent marché a pour objet des prestations de services d'assurances.

Identifiant de la procédure : 1b4c1355-0be8-4cea-8c45-f611e3405498

Avis précédent : 647523-2023

Identifiant interne : 2023M5

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66515100 Services d'assurance incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66515200 Services d'assurance de biens

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66513100 Services d'assurance défense et recours

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516100 Services d'assurance responsabilité civile automobile

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,182,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Assurance "Incendie Divers Dommages aux Biens"

Description : Assurance "Incendie Divers Dommages aux Biens"

Identifiant interne : 2023M5LOT1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515100 Services d'assurance incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515200 Services d'assurance de biens

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 6 rue de Villarceau

Ville : LÉSIGNY

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Mairie de Lésigny

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 350,000 EUR

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Nature et étendue des garanties

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éventuelles réserves formulées par le candidat dans l'annexe à l'acte d'engagement intitulée " Bordereau des réserves au Cahier des clauses techniques particulières ". Le candidat n'ayant formulé aucune réserve se verra attribuer la note maximale de 50 points au titre du critère n°1. Les éventuelles réserves devront être numérotées par le candidat, et seront sanctionnées selon le barème suivant : -Réserve vénielle : - 0.5 point Les réserves vénielles ne remettent pas en cause l'étendue de la garantie. Il peut s'agir de précisions ou de formulations professionnelles apportées par l'assureur mais qui sont de pure forme et ne portent pas atteinte à l'objet des garanties ou encore à la sécurité juridique d'exécution du marché. -Réserve notable : - 1 point Les réserves notables atteignent une extension de couverture ou simultanément plusieurs aspects des garanties, dans les plafonds de couverture ou dans l'objet juridique du marché, sans pour autant en dégrader réellement l'équilibre ou en bouleverser la valeur économique. -Réserve importante : - 2 points Les réserves importantes impactent simultanément un ou plusieurs aspects techniques en termes de couverture d'assurance ou d'objet juridique tout en dégradant significativement la valeur économique. -Réserve majeure : - 4 points Les réserves majeures diminuent de façon substantielle voire excluent une ou plusieurs extensions de garantie et portent atteinte de façon conséquente aux conditions économiques du marché mis en concurrence. Quel que soit le nombre de points retirés, la note obtenue par le candidat ne pourra en tout état de cause être inférieure à 0. Par ailleurs, toute offre qui refuserait le Cahier des clauses techniques particulières dans son intégralité pour l'annuler ou le remplacer par les seules conditions particulières de la Compagnie d'assurance sera jugée irrégulière en application des dispositions de l'article R 2152-1 du Code de la commande publique.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de gestion du contrat et des sinistres

Description : Ce critère sera apprécié en fonction des informations fournies par le candidat concernant : " Gestion courante du contrat (actes divers de production, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Modalités de traitement des sinistres (dont délais de paiement, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Services complémentaires proposés (consultations juridiques, prévention, formation, etc.) " sur 2 points ; " Délai d'instruction des dossiers de production " sur 2 points. Le total de points obtenu par le candidat au titre des réponses apportées dans le questionnaire, noté sur 40 points, sera pondéré afin d'obtenir une note sur 10 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Un recours en référé contractuel peut être

introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lésigny

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Assurance "Responsabilité Civile Générale"

Description : Assurance "Responsabilité Civile Générale". Le CCAS de Lésigny adhère au groupement de commande pour l'achat des prestations d'assurances faisant l'objet du lot n°2.

Identifiant interne : 2023M5LOT2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516000 Services d'assurance responsabilité civile

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516400 Services d'assurance responsabilité civile générale

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 6, rue de Villarceau

Ville : Lésigny

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Lésigny

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 30,000 EUR

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Nature et étendue des garanties

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éventuelles réserves formulées par le candidat dans l'annexe à l'acte d'engagement intitulée " Bordereau des réserves au Cahier des clauses techniques particulières ". Le candidat n'ayant formulé aucune réserve se verra attribuer la note maximale de 50 points au titre du critère n°1. Les éventuelles réserves devront être numérotées par le candidat, et seront sanctionnées selon le barème suivant : -Réserve vénielle : - 0.5 point Les réserves vénielles ne remettent pas en cause l'étendue de la garantie. Il peut s'agir de précisions ou de formulations professionnelles apportées par l'assureur mais qui sont de pure forme et ne portent pas atteinte à l'objet des garanties ou encore à la sécurité juridique d'exécution du marché. -Réserve notable : - 1 point Les réserves notables atteignent une extension de couverture ou simultanément plusieurs aspects des garanties, dans les plafonds de couverture ou dans l'objet juridique du marché, sans pour autant en dégrader réellement l'équilibre ou en bouleverser la valeur économique. -Réserve importante : - 2 points Les réserves importantes impactent simultanément un ou plusieurs aspects techniques en termes de couverture d'assurance ou d'objet juridique tout en dégradant significativement la valeur économique. -Réserve majeure : - 4 points Les réserves majeures diminuent de façon substantielle voire excluent une ou plusieurs extensions de garantie et portent atteinte de façon conséquente aux conditions économiques du marché mis en concurrence. Quel que soit le nombre de points retirés, la note obtenue par le candidat ne pourra en tout état de cause être inférieure à 0. Par ailleurs, toute offre qui refuserait le Cahier des clauses techniques particulières dans son intégralité pour l'annuler ou le remplacer par les seules conditions particulières de la Compagnie d'assurance sera jugée irrégulière en application des dispositions de l'article R 2152-1 du Code de la commande publique.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de gestion du contrat et des sinistres

Description : Ce critère sera apprécié en fonction des informations fournies par le candidat concernant : " Gestion courante du contrat (actes divers de production, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Modalités de traitement des sinistres (dont délais de paiement, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Services complémentaires proposés (consultations juridiques, prévention, formation, etc.) " sur 2 points ; " Délai d'instruction des dossiers de

production " sur 2 points. Le total de points obtenu par le candidat au titre des réponses apportées dans le questionnaire, noté sur 40 points, sera pondéré afin d'obtenir une note sur 10 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Nom : Prix

Description : Les offres financières proposées pour chacun des membres du groupement de commandes sont additionnées. L'offre de prix totale la moins disante obtient la note de 40 points. Les autres offres financières sont notées par application de la formule suivante : Note de l'Offre considérée = (Offre de prix la moins disante/Offre de prix considérée) x 40

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lésigny

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Assurance "Flotte Automobile"

Description : Assurance "Flotte Automobile"

Identifiant interne : 2023M5LOT3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66516100 Services d'assurance responsabilité civile automobile

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 6, rue de Villarceau

Ville : Lésigny

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Lésigny

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 75,000 EUR

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Nature et étendues des garanties

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éventuelles réserves formulées par le candidat dans l'annexe à l'acte d'engagement intitulée " Bordereau des réserves au Cahier des clauses techniques particulières ". Le candidat n'ayant formulé aucune réserve se verra attribuer la note maximale de 50 points au titre du critère n°1. Les éventuelles réserves devront être numérotées par le candidat, et seront sanctionnées selon le barème suivant : -Réserve vénielle : - 0.5 point Les réserves vénielles ne remettent pas en cause l'étendue de la garantie. Il peut s'agir de précisions ou de formulations professionnelles apportées par l'assureur mais qui sont de pure forme et ne portent pas atteinte à l'objet des garanties ou encore à la sécurité juridique d'exécution du marché. -Réserve notable : - 1 point Les réserves notables atteignent une extension de couverture ou simultanément plusieurs aspects des garanties, dans les plafonds de couverture ou dans l'objet juridique du marché, sans pour autant en dégrader réellement l'équilibre ou en bouleverser la valeur économique. -Réserve importante : - 2 points Les réserves importantes impactent simultanément un ou plusieurs aspects techniques en termes de couverture d'assurance ou d'objet juridique tout en dégradant significativement la valeur économique. -Réserve

majeure : - 4 points Les réserves majeures diminuent de façon substantielle voire excluent une ou plusieurs extensions de garantie et portent atteinte de façon conséquente aux conditions économiques du marché mis en concurrence. Quel que soit le nombre de points retirés, la note obtenue par le candidat ne pourra en tout état de cause être inférieure à 0. Par ailleurs, toute offre qui refuserait le Cahier des clauses techniques particulières dans son intégralité pour l'annuler ou le remplacer par les seules conditions particulières de la Compagnie d'assurance sera jugée irrégulière en application des dispositions de l'article R 2152-1 du Code de la commande publique.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de gestion du contrat et des sinistres

Description : Ce critère sera apprécié en fonction des informations fournies par le candidat concernant : " Gestion courante du contrat (actes divers de production, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Modalités de traitement des sinistres (dont délais de paiement, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Services complémentaires proposés (consultations juridiques, prévention, formation, etc.) " sur 2 points ; " Délai d'instruction des dossiers de production " sur 2 points. Le total de points obtenu par le candidat au titre des réponses apportées dans le questionnaire, noté sur 40 points, sera pondéré afin d'obtenir une note sur 10 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Les offres financières proposées pour chacun des membres du groupement de commandes sont additionnées. L'offre de prix totale la moins disante obtient la note de 40 points. Les autres offres financières sont notées par application de la formule suivante : Note de l'Offre considérée = (Offre de prix la moins disante / Offre de prix considérée) x 40

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lésigny

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Assurance "Risques Statutaires"

Description : Assurance "Risques statutaires". Le CCAS de Lésigny adhère au groupement de commande pour l'achat des prestations d'assurances faisant l'objet du lot n°4.

Identifiant interne : 2023M5LOT4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512100 Services d'assurance accidents

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512200 Services d'assurance maladie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 6, rue de Villarceau

Ville : Lésigny

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires : Commune de Lésigny

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 725,000 EUR

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Nature et étendues des garanties

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éventuelles réserves formulées par le candidat dans l'annexe à l'acte d'engagement intitulée " Bordereau des réserves au Cahier des clauses techniques particulières ". Le candidat n'ayant formulé aucune réserve se verra attribuer la note maximale de 50 points au titre du critère n°1. Les éventuelles réserves devront être numérotées par le candidat, et seront sanctionnées selon le barème suivant : -Réserve vénielle : - 0.5 point Les réserves vénielles ne remettent pas en cause l'étendue de la garantie. Il peut s'agir de précisions ou de formulations professionnelles apportées par l'assureur mais qui sont de pure forme et ne portent pas atteinte à l'objet des garanties ou encore à la sécurité juridique d'exécution du marché. -Réserve notable : - 1 point Les réserves notables atteignent une extension de couverture ou simultanément plusieurs aspects des garanties, dans les plafonds de couverture ou dans l'objet juridique du marché, sans pour autant en dégrader réellement l'équilibre ou en bouleverser la valeur économique. -Réserve importante : - 2 points Les réserves importantes impactent simultanément un ou plusieurs aspects techniques en termes de couverture d'assurance ou d'objet juridique tout en dégradant significativement la valeur économique. -Réserve majeure : - 4 points Les réserves majeures diminuent de façon substantielle voire excluent une ou plusieurs extensions de garantie et portent atteinte de façon conséquente aux conditions économiques du marché mis en concurrence. Quel que soit le nombre de points retirés, la note obtenue par le candidat ne pourra en tout état de cause être inférieure à 0. Par ailleurs, toute offre qui refuserait le Cahier des clauses techniques particulières dans son intégralité pour l'annuler ou le remplacer par les seules conditions particulières de la Compagnie d'assurance sera jugée irrégulière en application des dispositions de l'article R 2152-1 du Code de la commande publique.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de gestion du contrat et des sinistres

Description : Ce critère sera apprécié en fonction des réponses apportées au questionnaire annexé au Cahier des clauses techniques particulières. Le total de points obtenu par le candidat au titre des réponses apportées dans le questionnaire, noté sur 40 points, sera pondéré afin d'obtenir une note sur 10 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Coût

Nom : Prix

Description : Les offres financières proposées pour chacun des membres du groupement de commandes sont additionnées. L'offre de prix totale la moins disante obtient la note de 40 points. Les autres offres financières sont notées par application de la formule suivante : Note de l'Offre considérée = (Offre de prix la moins disante / Offre de prix considérée) x 40

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lésigny

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Assurance "Protection Juridique Pénale des Agents Territoriaux et des Élus ou des Administrateurs"

Description : Assurance "Protection Juridique Pénale des Agents Territoriaux et des Élus ou des Administrateurs". Le CCAS de Lésigny adhère au groupement de commande pour l'achat des prestations d'assurances faisant l'objet du lot n°5.

Identifiant interne : 2023M5LOT5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66513100 Services d'assurance défense et recours

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Lésigny

Ville : Lésigny

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/01/2024

Date de fin : 31/12/2028

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 2,000 EUR

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Nature et étendues des garanties

Description : Ce critère sera apprécié au regard des éventuelles réserves formulées par le candidat dans l'annexe à l'acte d'engagement intitulée " Bordereau des réserves au Cahier des clauses techniques particulières ". Le candidat n'ayant formulé aucune réserve se verra attribuer la note maximale de 50 points au titre du critère n°1. Les éventuelles réserves devront être numérotées par le candidat, et seront sanctionnées selon le barème suivant : -Réserve vénielle : - 0.5 point Les réserves vénielles ne remettent pas en cause l'étendue de la garantie. Il peut s'agir de précisions ou de formulations professionnelles apportées par l'assureur mais qui sont de pure forme et ne portent pas atteinte à l'objet des garanties ou encore à la sécurité juridique d'exécution du marché. -Réserve notable : - 1 point Les réserves notables atteignent une extension de couverture ou simultanément plusieurs aspects des garanties, dans les plafonds de couverture ou dans l'objet juridique du marché, sans pour autant en dégrader réellement l'équilibre ou en bouleverser la valeur économique. -Réserve importante : - 2 points Les réserves importantes impactent simultanément un ou plusieurs aspects techniques en termes de couverture d'assurance ou d'objet juridique tout en dégradant significativement la valeur économique. -Réserve majeure : - 4 points Les réserves majeures diminuent de façon substantielle voire excluent une ou plusieurs extensions de garantie et portent atteinte de façon conséquente aux conditions économiques du marché mis en concurrence. Quel que soit le nombre de points retirés, la note obtenue par le candidat ne pourra en tout état de cause être inférieure à 0. Par ailleurs, toute offre qui refuserait le Cahier des clauses techniques particulières dans son intégralité pour l'annuler ou le remplacer par les seules conditions particulières de la Compagnie d'assurance sera jugée irrégulière en application des dispositions de l'article R 2152-1 du Code de la commande publique.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Moyens de gestion du contrat et des sinistres

Description : Ce critère sera apprécié en fonction des informations fournies par le candidat concernant : " Gestion courante du contrat (actes divers de production, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur 3 points ; " Modalités de traitement des sinistres (dont délais de paiement, désignation d'un interlocuteur dédié) " sur

3 points ; " Services complémentaires proposés (consultations juridiques, prévention, formation, etc.) " sur 2 points ; " Délai d'instruction des dossiers de production " sur 2 points. Le total de points obtenu par le candidat au titre des réponses apportées dans le questionnaire, noté sur 40 points, sera pondéré afin d'obtenir une note sur 10 points.

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Les offres financières proposées pour chacun des membres du groupement de commandes sont additionnées. L'offre de prix totale la moins disante obtient la note de 40 points. Les autres offres financières sont notées par application de la formule suivante : Note de l'Offre considérée = Offre de prix la moins disante / Offre de prix considérée x 40

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique, en application des dispositions des articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de Justice administrative. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du Code de Justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Mairie de Lésigny

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,182,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Offre :

Identifiant de l'offre : 2023M5LOT1SMACL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 48,186 EUR

Sous-traitance : no

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M5LOT1

Titre : Assurance "Incendie - Divers Dommages aux Biens"

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2023

Date de conclusion du marché : 01/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : 2023M5LOT2PNAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 5,952 EUR

L'offre a été classée

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : no

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M5LOT2

Titre : Assurance "Responsabilité Civile Générale"

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2023

Date de conclusion du marché : 01/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

6.1.4 Informations statistiques

Éventail d'offres :

Valeur de l'offre recevable la plus basse : 5,548 EUR

Valeur de l'offre recevable la plus élevée : 5,952 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Offre :

Identifiant de l'offre : 2023M5LOT3SMACL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 20,890 EUR

Sous-traitance : no

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023M5LOT3

Titre : Assurance "Flotte Automobile"

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2023

Date de conclusion du marché : 01/01/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Mairie de Lésigny

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Lésigny

Numéro d'enregistrement : 21770249700017

Adresse postale : Hôtel de Ville, 6 rue de villarceau

Ville : LESIGNY

Code postal : 77150

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : lucile.schiano@lesigny.fr

Téléphone : +33 160345160

Adresse internet : <http://www.lesigny.fr>

Profil de l'acheteur : https://lesigny.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_21_970173.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43 rue du Général de Gaulle Case postale n°8630

Ville : MELUN

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Adresse internet : <http://melun.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SMACL ASSURANCES SA

Numéro d'enregistrement : 83381722400029

Adresse postale : 141, avenue Salvador Allende

Ville : NIORT

Code postal : 79031

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : pmdemat@smacl.fr

Téléphone : 0549325656

Adresse internet : <https://www.smacl.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003

8.1 ORG-0005

Nom officiel : PARIS NORD ASSURANCES SERVICES

Numéro d'enregistrement : 34153981500025

Adresse postale : TOUR CB21 16 place de l'Iris Paris La Défense

Ville : PARIS

Code postal : 92040

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : assurances@pnas.fr

Téléphone : 0153207400

Adresse internet : <https://www.smacl.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 00f51e84-e4d0-4f07-94a0-411e4a771251 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/03/2024 à 16:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2024